



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

En français dans le texte

Émission diffusée le 3 octobre 2020

Entrées des programmes d'histoire :

- en terminale générale, thème 1, chapitre 3 « La Seconde Guerre mondiale » ;
- en terminale technologique, thème 1 « Totalitarismes et Seconde Guerre mondiale ».

Œuvre : *Mémoires de guerre*, Charles de Gaulle.

Extraits :

- Premier extrait : *Mémoires de guerre, L'appel 1940-1942*, tome 1, première parution 1954.
- Second extrait : *Mémoires de guerre. L'Unité 1942-1944*, tome 2, première parution 1956.

Introduction

Les *Mémoires de Guerre* obéissent à trois logiques d'écriture. Ils sont un témoignage, et comme tels fournissent le point de vue du général de Gaulle sur l'entreprise de la France Libre, une fois celle-ci achevée ; ils sont la première histoire d'ensemble de la France Libre écrite à partir du rassemblement d'environ 3000 documents, rassemblement assuré par un normalien, René Trotobas-Thibault, qui a été un ses officiers d'ordonnance à Londres ; ils sont un acte politique, qui contribuent à faire du général de Gaulle un potentiel recours pour la France des années 1950. Le prodigieux succès des *Mémoires* (au total, deux millions et demi de volumes en seront vendus et ils seront traduits dans près de 25 langues), l'excellent accueil critique lors de leur parution témoignent de leur influence.

Si le général de Gaulle commence à les écrire au printemps 1946, après sa démission, l'essentiel est écrit à partir de 1953, après la mise en sommeil partielle du RPF – au moment donc où la perspective d'un retour au pouvoir semble pour le moins lointaine, dans la retraite de Colombey-les-deux-Eglises. Les deux extraits qui sont présentés proviennent des deux premiers volumes, *L'Appel*, paru en 1954, et *L'Unité*, paru en 1956. Le troisième volume, *Le Salut*, paraît quant à lui en 1959, alors que le Général est revenu au pouvoir.

Chacune de ces dimensions (témoignage, histoire, acte politique) commande leur immense intérêt et leurs inévitables limites dans leur rapport à la réalité de la France libre. Mais les limites mêmes ont de l'intérêt, dans la mesure où elles nous éclairent sur la manière dont Charles de Gaulle pense et conçoit plus globalement son projet politique. L'ouvrage est tourné à la fois vers le passé proche et vers le futur. Il expose des faits (comme tel il est soumis à une critique historique classique) et propose des interprétations. Ces

interprétations offertes à la discussion, initient l'incessant dialogue avec le texte, avec les sources qui font partie de l'histoire.

Les deux moments choisis, l'un en juin 1940, l'autre en juin 1944, mis en regard, permettent de tracer une esquisse de l'entreprise de la France Libre, en dialoguant avec la vision qu'en a l'acteur principal. De l'homme presque seul qui dit « non » à l'armistice pas encore signé et refuse la défaite française, à celui qui, retrouvant en Normandie le sol français, s'impose auprès des Alliés comme celui qui a la légitimité nécessaire pour gouverner la France bientôt libérée.

Leur étude peut nous aider à répondre à la question suivante : quel sens Charles de Gaulle donne-t-il à l'entreprise de la France libre ?

Il y a un cœur dans ces deux extraits, il se trouve dans le premier où Charles de Gaulle expose rétrospectivement le projet de la France Libre : « Cela devait comporter : la réapparition de nos armées sur les champs de bataille, le retour de nos territoires à la belligérance, la participation du pays lui-même à l'effort de ses combattants, la reconnaissance par les puissances étrangères du fait que la France, comme telle, aurait continué la lutte, bref, le transfert de la souveraineté, hors du désastre et de l'attentisme, du côté de la guerre et, un jour, de la victoire ». Cet extrait lie la poursuite de la guerre et l'affirmation de la souveraineté française, et implique la construction d'une légitimité, celle de Charles de Gaulle lui-même.

La poursuite de la guerre

« Poursuivre la guerre » : Tel est le point sur lequel Charles de Gaulle a, dès l'origine, l'accord de Churchill. Celui-ci fait preuve alors d'une remarquable intuition politique, à laquelle il n'a pas toujours su ou pas toujours pu rester fidèle, nous y reviendrons. Dans le contexte où l'on envisageait la poursuite de la lutte, et même, selon le projet de Jean Monnet, une fusion temporaire pour cela entre la France et l'Angleterre, Churchill a pu rencontrer et apprécier le sous-secrétaire d'Etat à la guerre et général de brigade à titre temporaire Charles de Gaulle.

On le sait, le contenu de l'appel du 18 juin est d'abord militaire : la conviction que l'Axe peut être défait est centrale. De nombreux témoignages indiquent que Charles de Gaulle démontre à plusieurs de ses interlocuteurs que la défaite de l'Axe est fatale, liée à l'extension obligée du conflit. A-t-il une part de doute à ce sujet, comme tendraient à le suggérer dans notre texte le « quelle que dût être l'issue du conflit » ? De Gaulle parie-t-il sur l'engagement futur américain et la défaite de l'Allemagne ou en a-t-il la certitude ? Il s'appuie en tout cas, pour démontrer la possibilité de la victoire, sur un raisonnement stratégique et politique solide.

Construire une force armée qui se manifesterait sur plusieurs terrains d'opération, et qui viserait en particulier à s'illustrer dans le théâtre de l'empire colonial, tel est l'objectif premier : « le retour de nos territoires à la belligérance » suppose des opérations qui aideront le ralliement des colonies à la France Libre : à Dakar, cela commence par un terrible échec. Le débarquement de l'amiral Muselier à Saint-Pierre et Miquelon en 1940 suscite la colère du président Roosevelt. La Syrie et du Liban, où le Général soupçonne les Britanniques ne pas vouloir respecter le mandat français, contribueront à empoisonner les relations entre de Gaulle et Churchill. Cependant la victoire du général Koenig à Bir Hakeim en juin 1942, stoppant l'avancée des troupes de Rommel, a une importance à la fois militaire et symbolique, marquant clairement la contribution des Forces Françaises Libres à l'effort allié.

Les troupes de la France libre ne sont pas associées au débarquement du 6 juin 1944. Pourtant, dans le second extrait, les questions militaires sont très présentes. C'est le

commandant Chandon, qui a œuvré au ralliement et à l'organisation de territoires de l'Empire, qui est chargé de faire la liaison entre les troupes débarquées et les autorités locales française et qui est arrivé en France dès le 7 juin pour cela. L'hommage appuyé au général Montgomery, commandant des forces terrestres du débarquement, la discussion stratégique avec lui qui est relatée, l'affirmation de sa « confiance » envers lui, et jusqu'à l'évocation dans la discussion de Rommel, sur lequel Montgomery a remporté la victoire d'El Alamein en partie grâce à la résistance des Français à Bir Hakeim, tout cela est une manière pour le général de Gaulle de remettre du militaire là où il n'y en a pu avoir. L'octroi de la Croix de guerre au navire *La Combattante* relève également de cette réaffirmation.

Enfin le discours que le Général prononce ce 14 juin 1944 à Bayeux, et qu'il se contente de mentionner dans ses Mémoires, est un appel à continuer le combat. Il y a dans son attitude en Normandie une volonté très explicite de positionner la France parmi les puissances militaires qui courent à la victoire.

Les relations avec les alliés

Winston Churchill est présent dans les deux extraits. Dans le premier, il est mentionné pour ce qu'il fut alors, un indispensable appui : « Naufragé de la désolation sur les rivages de l'Angleterre, qu'aurais-je pu faire sans son concours ? Il me le donna tout de suite et mit, pour commencer, la BBC à ma disposition. » Très concrètement, l'appui du Royaume-Uni fut aussi financier pour commencer à organiser la France Libre. Charles de Gaulle sait bien sûr tout ce qu'il doit à Churchill, et il le dira encore en lui remettant la croix de la Libération le 6 novembre 1958 : « Je tiens à ce que Winston Churchill sache ceci : la cérémonie d'aujourd'hui signifie que la France sait ce qu'elle lui doit ».

La confiance est d'abord très forte entre les deux hommes. En juillet 1940, Churchill apprécia à sa juste valeur le soutien de C. de Gaulle cinq jours après qu'une partie de la flotte française ait été envoyée par le fond par les Britanniques à Mers el-Kébir, pour protéger la Grande-Bretagne d'une éventuelle utilisation de celle-ci au service des Allemands.

Cependant, si Charles de Gaulle sait se plier à la nécessité politique, il a dès le départ une volonté très ferme : ne pas être un supplétif des Britanniques, mais réaffirmer la place de la France. « Beaucoup, lors même qu'ils approuvaient l'entreprise, ne voulait pas qu'elle fût autre chose qu'un concours donné, par une poignée de Français, à l'Empire britannique demeuré debout et en ligne. » Cela, il le refuse dès le départ, et nous ne sommes pas en face d'une reconstruction rétrospective. Ses actes en témoignent, jusqu'aux plus anodins en apparence (refuser par exemple au début de son séjour à Londres l'invitation de Lady Warwick, égérie du parti Tory, invitation qui représente un honneur considérable). Il s'agit de bien établir qu'il représente la France.

*Cela n'est pas évident lorsqu'il prononce l'appel du 18 juin, et ici il nous faut faire un **petit point critique** : nous n'avons pas l'enregistrement original de cet appel, et on sait que peu l'ont entendu. Mais les services militaires suisses ont capté l'appel, et le journal *Le Petit Provençal* en a donné dès le 19 juin une restitution. Nous savons que le cabinet britannique a hésité à autoriser de Gaulle à lancer son*

appel, et ne l'a fait qu'au prix d'une modification.

En effet, les quatre premières lignes de la version canonique donnée par Charles de Gaulle en annexe des Mémoires n'ont pas été prononcées le 18 juin. Ces quatre lignes sont les suivantes : « Les chefs qui, depuis de longues années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est

mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat ». Elles sont remplacées par : « Le gouvernement français a demandé à l'ennemi à quelles conditions pourrait cesser le combat. Il a déclaré que, si les conditions étaient contraires à l'honneur, la lutte devait continuer. » On est donc loin de la pure et simple « mise à disposition » de la BBC mentionnée dans les Mémoires.

La seule pointe politique du texte est en fait supprimée. Cela se comprend au vu de la situation au 18 juin. De Gaulle lui-même à la suite de cet extrait raconte

comment il a contacté le commandant en chef de l'Afrique du Nord, Charles Noguès, pour tenter de le convaincre de prendre la tête de l'entreprise. Il envisage aussi de s'associer à des figures politiques prestigieuses. Le surlendemain de l'appel, 27 parlementaires, anticipant le transfert du gouvernement en Afrique du Nord pour poursuivre la lutte, s'embarquent sur le Massilia, avec Jean Zay, Edouard Daladier, Georges Mandel, figures politiques d'importance. Le bateau n'arrive à Casablanca que le 24 juin, et les parlementaires sont inculpés.

Winston Churchill estime profondément Charles de Gaulle, mais celui-ci reste tout de même à ses yeux une pièce du jeu militaire et diplomatique dans lequel se joue le sort du Royaume-Uni. Nous avons mentionné les frictions liées à l'Empire. Les refus de toute concession de la part de Charles de Gaulle (on connaît sa formule : « Je suis trop faible pour faire des concessions ») après juillet 1940, dès qu'il s'agit de la souveraineté française, tend assez rapidement les rapports entre le Premier ministre et celui qu'il a reconnu comme le chef des Français Libres, qui se veut « champion inflexible de la nation et de l'Etat ».

Mais ce qui est décisif dans la dégradation des rapports entre ces deux hommes qui s'estiment profondément, c'est l'appui étatsunien à l'effort de guerre britannique et l'entrée en guerre des États-Unis. Churchill soutient encore de Gaulle en septembre 1941 quand il doit faire face à une tentative de marginalisation au sein de la France Libre menée par l'amiral Muselier (de ce point de vue, le texte des *Mémoires* n'est pas juste quand leur auteur accuse les alliés d'avoir utilisé les dissensions entre Français libre – mais il est vrai que la médiation britannique qui résout le conflit au profit du Général n'est pas évoqué dans les *Mémoires*), il n'en est plus de même par la suite.

L'apogée des difficultés que connaît de Gaulle avec les alliés se situe dans la période qui suit le débarquement américain en Afrique du Nord en novembre 1942. Si celui-ci fortifie l'adhésion à de Gaulle dans la France occupée en montrant la fiction du maintien d'une souveraineté française par Vichy, puisque la zone libre est envahie, les Etats-Unis tentent d'abord de s'appuyer sur l'amiral Darlan, qui a gouverné au sein du régime de Vichy et s'est rallié à eux, puis, après l'assassinat de celui-ci, essaient de substituer au général de Gaulle le général Giraud. La mise en place du Comité Français de Libération Nationale à Alger, le 3 juin 1943 et la prise de contrôle de celui-ci par Charles de Gaulle est l'objet d'un long combat diplomatique.

Pour Roosevelt, Charles de Gaulle est un factieux, un fasciste, un colonialiste, voire un fou. Et Winston Churchill, par ailleurs excédé par de multiples heurts avec le Général, ne peut prendre le risque de tensions avec le puissant allié américain.

On comprend ici l'aspect décisif de l'épisode relaté dans le second extrait : la manifestation de la popularité de l'homme du 18 juin, immédiatement liée à des actes qui marquent sa prise en main des zones libérées (la mise en place du commissaire de la République pour la Normandie libérée François Coulet, la rencontre avec le maire, l'amorce du remplacement du sous-préfet dans le cadre d'une reconnaissance de la continuité de l'Etat, la rencontre avec l'évêque...) achèvent d'imposer aux yeux de Roosevelt la reconnaissance du général

comme dirigeant de la France libérée. Les Américains avaient prévu de soumettre au régime de l'AMGOT, une administration directe par l'occupant, le territoire français. Cela n'est plus politiquement possible – d'autant plus que le général de Gaulle a le soutien de l'opinion américaine et de certains membres de l'administration Roosevelt.

Winston Churchill, qui a tenté de s'opposer à « l'opération Bayeux » contre son propre cabinet, se trouve ainsi pris à contrepied.

Construire une légitimité

Quand Charles de Gaulle écrit qu'il n'avait « en France, aucun répondant et aucune notoriété » et « à l'étranger, ni crédit, ni justification », cela est exagéré. Ses idées stratégiques qui anticipaient la forme des opérations de 1940, avec l'usage des blindés, ses efforts pour les faire partager par les hommes politiques (qui lui avaient valu le soutien de Paul Reynaud et son entrée au gouvernement), l'appui de Churchill sont des pièces essentielles, et même décisives, qui rendent possible le début de son entreprise.

Le passage où il expose toutes les difficultés de son entreprise est davantage un bilan des années qui ont suivi 1940 qu'un reflet complet de la vision qu'il pouvait en avoir en 1940. En témoigne la phrase « Il y aurait, de la part de ceux qui visaient à la subversion, la volonté de dévoyer la résistance nationale vers le chaos révolutionnaire, d'où leur dictature sortirait », visant le parti communiste, qui n'entre en tant que tel en résistance qu'en 1941, au moment de l'opération Barbarossa.

Entre l'homme seul présenté dans le premier extrait et l'homme qui détaille ses compagnons dans le second et souligne ses actes organisateurs, se déploie, au fil des *Mémoires*, la geste gaullienne. On a souvent dit qu'il s'agissait de la construction d'un mythe gaullien. Oui, au sens où se dégagent des images fortes. L'interrogation sur lui-même et ses forces à l'entrée dans cette aventure, la nécessité de ne jamais descendre des hauteurs, l'immensité des difficultés affrontées, le contraste entre la situation du général de Gaulle en 1940 et 1944, tout cela reste saisissant, même pour ceux qui l'ont étudié pendant des années. Non s'il s'agit de nier le rôle essentiel d'un acteur, de sa pensée, de son action, des calculs stratégiques. Le général de Gaulle est revenu à plusieurs reprises sur la légitimité particulière qu'il tient de l'appel du 18 juin 1940, mais on ne saurait réduire son entreprise à une proclamation, à un « non » éclatant. Nous assistons au fil des *Mémoires* la patiente, tenace, épuisante construction d'une légitimité. Plusieurs éléments s'en dégagent.

L'usage de la radio. Celui-ci n'est présent que dans le premier extrait, mais l'écoute de la BBC est un élément fondamental par la suite dans l'identification du général de Gaulle et de l'espoir d'une libération qu'il finit par représenter pour un grand nombre de Français. Comme aux Etats-Unis, comme au Royaume-Uni, de Gaulle est une puissance d'opinion. Cela éclate à Bayeux.

L'union de la Résistance intérieure autour de Charles de Gaulle, symétrique avec la clarification progressive des positions politiques de la France libre, en opposition avec celle du régime de Vichy. On sait à quel point l'œuvre de Jean Moulin fut décisive, avec la fondation du Conseil National de la Résistance en 1943. On a souvent remarqué que la Résistance tient relativement peu de place dans les *Mémoires de guerre* (qui de toute manière sont centrées sur les actions du Général), mais cet élément pèse lourd dans la reconnaissance finale par les Alliés.

Enfin, l'intransigeance gaullienne sur la question de la souveraineté française. Celle-ci est présente dans nos deux extraits, en paroles dans le premier, en actes dans une situation délicate au fil du second. Elle est affirmée dans les *Mémoires*, au point même de masquer certaines concessions nécessaires, et ressenties comme telles par le tacticien de Gaulle :

c'est ce que nous avons vu à propos du texte de l'appel. Nous sommes face à un cas rare, où s'unissent fermeté sur les principes et calcul stratégique, voire tactique. « Bref, tout limité et solitaire que je fusse, et justement parce que je l'étais, il me fallait gagner les sommets et n'en descendre jamais plus » : cette phrase ne témoigne pas seulement du travail de l'écrivain Charles de Gaulle, elle dit beaucoup de cette articulation entre fermeté sur des points fondamentaux et adaptation à la situation.

Conclusion

Ces textes nous placent dans l'épaisseur de l'action, quand bien même ils sont écrits dans la retraite de Colombey. Les *Mémoires de guerre* n'ont de comparable que ceux de Winston Churchill. Ils fournissent des clefs historiques fondamentales car ils nous fournissent le point de vue d'un acteur, documenté quoique rétrospectif.

La question du sens que les acteurs, individuels ou collectifs, donnent à leur action est centrale en histoire. Ce sens, ces sens, donne(nt) de l'intelligibilité au devenir historique. Celui que le général de Gaulle donne à l'entreprise qu'il a initiée, et qui est vite devenue une entreprise collective, a dès l'origine une dimension politique. Il ne s'agit pas seulement de finir par battre l'Allemagne, il ne s'agit pas seulement d'aider à la libération du territoire, il s'agit de voir plus loin en se souciant du maintien futur de la souveraineté nationale française, même en cas de victoire.

Deux dimensions sont présentes dès l'origine de l'entreprise : la dimension militaire et la dimension diplomatico-politique. D'une manière ou d'une autre, le général de Gaulle vise à construire la représentation légitime d'une France qui poursuit la guerre afin de pouvoir se retrouver dans le camp des vainqueurs. Le travail sur l'opinion, comme le travail avec la Résistance intérieure, ce dernier supposant une clarification politique, intervient ensuite, tout en se révélant également déterminant.

Enfin, cette vision et la conduite de cette entreprise de la France Libre, la narration même de celle-ci dans les *Mémoires de guerre*, conduisent à dégager une vision de la politique qui, à partir de 1958, marque profondément – et transforme en partie – la République française.

Personnages présents dans les extraits

Nous n'avons pas ici repris les biographies de Charles de Gaulle, Winston Churchill ou Franklin Delano Roosevelt.

- Georges THIERRY **D'ARGENLIEU** (1889-1964) : aumônier des Forces navales françaises libres, puis commandant des forces navales françaises de Grande-Bretagne, conseiller du général de Gaulle pour lequel il a mené de nombreuses missions politiques et diplomatiques, il conduit de Gaulle en France sur *la Combattante*.
- Clement **ATTLEE** (1883-1967) : leader du parti travailliste, il est alors Premier ministre adjoint du gouvernement de Winston Churchill.
- Marie-Émile **BETHOUART** (1889-1982) : ce militaire est chef d'état-major de la Défense nationale auprès du Comité français de la Libération Nationale que le général de Gaulle préside à Alger (qui est devenu le 3 juin le Gouvernement provisoire de la République française).

- Pierre **BILLOTTE** (1906-1922) : ce militaire joue un rôle clef après du général de Gaulle et supervise le BCRA (Bureau Central de Renseignements et d'Action) qui constitue les services secrets de la France libre. Il joue un rôle fondamental dans les opérations militaires de la Libération.
- Henri **BOURDEAU de FONTENAY** (1900-1969) : Avocat, devenu l'un des principaux dirigeants du mouvement Ceux de la Résistance en zone nord. Il est désigné par de Gaulle commissaire clandestin de la région de Rouen sous le pseudonyme de Seguin.
- Claude HETIER de **BOISLAMBERT** (1906-1986) : Le 16 juin 1940, lieutenant de cavalerie, il s'est embarqué avec ses hommes pour rejoindre Londres, et participe aux débuts de la France libre. Fait prisonnier lors de l'échec de Dakar, il s'évade en 1943. Nommé lieutenant-colonel, il commande en 1944 la Mission militaire de liaison administrative, qui doit faciliter les contacts entre les troupes alliées et la population.
- Claude **CHANDON** (1894-1944) : le commandant Chandon était chargé de faciliter les contacts entre les troupes alliées et la population comme adjoint de Boislambert, et sera tué par l'armée allemande le 6 août 1944.
- Pierre de **CHEVIGNE** (1909-2004) : le colonel Chevigné a exercé en 1942 une mission aux Etats-Unis, puis joué un grand rôle dans le ralliement des Antilles en juillet 1943. Chef d'état-major des forces françaises en Grande-Bretagne, il assure pour les Français le commandement militaire des régions libérées et veille à l'installation de pouvoirs publics soumis au Gouvernement Provisoire de la République Française.
- François **COULET** (1906-1984) : ce diplomate exerce des fonctions politiques et militaires dans la France libre. Homme de confiance, il est Commissaire de la République à Bayeux, dans la tête de pont libérée par les Alliés.
- Geoffroy CHODRON de **COURCEL** (1912-1992) : Diplomate, officier de la France libre, il est depuis le 13 juin 1944 directeur adjoint du cabinet du général de Gaulle.
- Elie **DODEMAN** (1873-1960) : maire de Bayeux de 1929 à 1945. Il a été élu pour la dernière fois en 1935, la guerre puis l'occupation ayant empêché la tenue de nouvelles élections.
- Anthony **EDEN** (1897-1977) : *Foreign Secretary* du gouvernement de Sa Majesté britannique, ce bras droit de Churchill est plus méfiant que le Premier ministre par rapport aux Etats-Unis et plus favorable au général de Gaulle.
- Bernard **MONTGOMERY** (1887-1967) : commandant de la 8^{ème} armée britannique en 1942-1943, il a combattu Rommel puis participé à la campagne d'Italie. Il est commandant des forces terrestres alliées en juin 1944, sous l'autorité d'Eisenhower qui supervise l'ensemble des opérations.
- Gaston **PALEWSKI** (1901-1984) : principal collaborateur de Paul Reynaud, il a rencontré Charles de Gaulle dès 1934 et l'a aidé à diffuser ses théories militaires. Il entend l'appel du 18 juin en Afrique du Nord et tente de convaincre le commandant

Noguès de poursuivre la lutte, puis rejoint Londres et la lutte des Français libre. Depuis 1942, il est le directeur de cabinet du général de Gaulle.

- François-Marie **PICAUT** (1878-1960) : évêque de Bayeux et Lisieux de 1931 à 1954.
- Pierre **ROCHAT** : sous-préfet de Bayeux, nommé par le régime de Vichy en 1942.
- Erwin **ROMMEL** (1891-1944) : *Generalfeldmarschall* allemand, il a gagné à la tête de l'*Afrikacorps* le surnom de « Renard du désert » en Afrique du Nord.
- Maurice **SCHUMANN** (1911-1998) : Journaliste démocrate-chrétien, il est à la BBC l'animateur de l'émission « Les Français parlent aux Français ». Il est en relations étroites avec le général de Gaulle en tant que « voix de la France libre ».
- Léon **TEYSSOT** : officier d'ordonnance du général de Gaulle.

Raymond **TRIBOULET** (1906-2006) : Ancien propriétaire exploitant et militant paysan, résistant, membre de Ceux de la Résistance, il devient le premier sous-préfet de la France libérée.

- Pierre **VIENOT** (1897-1944) : député, il avait refusé l'armistice et embarqué sur le *Massilia*. Arrêté, il rejoint à sa libération le mouvement Libération-Sud. Une nouvelle fois arrêté, il s'évade et rejoint Londres en 1943. Il est décisif dans les journées de juin 1944 pour éviter la rupture entre le Général et les Anglais. Ce sont les accords Eden-Viénot qui feront reconnaître l'autorité du GPRF sur les zones libérées – Pierre Viénot mourra d'une crise cardiaque le 20 juillet 1944.